



**ERSUMA**  
ECOLE REGIONALE SUPERIEURE DE LA MAGISTRATURE



# JAAM

JOURNÉES AFRICAINES DE  
L'ARBITRAGE ET DE LA  
MÉDIATION

3<sup>ème</sup> édition - 2024



## TERMES DE RÉFÉRENCE

**Thème :**

QUESTIONS CONTEMPORAINES EN DROIT DE  
L'ARBITRAGE ET DE LA MEDIATION EN AFRIQUE

Les 25 et 26 juillet 2024 à Libreville et  
sur la plateforme de visioconférence de l'ERSUMA



**CCJA**  
Cour Commune de Justice et d'Arbitrage



**Sous le haut parrainage du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux de la République du Gabon, Membre du Conseil des Ministres de l'OHADA,**

L'École Régionale Supérieure de la Magistrature de l'OHADA (ERSUMA) et l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique (APAA) en partenariat avec le Secrétariat permanent de l'OHADA, la Cour commune de Justice et d'arbitrage, le Centre d'arbitrage de la CCJA, la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG), le cabinet JURIDAF GABON SA, la BGFI Business School, l'Institut International de Médiation d'Arbitrage et de Conciliation (IIMAC) et la Nigerian Chartered Arbitrators of Lagos, organisent les

**JOURNÉES AFRICAINES DE L'ARBITRAGE ET DE LA  
MÉDIATION**

**3<sup>ème</sup> édition - 2024**



# CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les Journées Africaines de l'Arbitrage et de la Médiation (JAAM) constituent une initiative lancée en 2021 par l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique (APAA). L'École Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) a soutenu et continue de soutenir l'initiative, qui en est à sa 3<sup>ème</sup> édition et vise à renforcer les connaissances, compétences et aptitudes professionnelles des Arbitres, Médiateurs et autres parties prenantes autour des Modes Alternatifs de Règlement de Différends (M.A.R.D) en Afrique.

Les JAAM se présentent comme un creuset d'échanges et de réflexions pointues regroupant plusieurs centaines de personnes venant des 17 États membres de l'OHADA et au-delà de cet espace. Les JAAM, initiative africaine, œuvrent à créer, renforcer et fédérer les énergies en matière d'arbitrage et de médiation. Elles entendent ainsi devenir le premier forum professionnel d'arbitragistes et de médiateurs en Afrique.

Le constat actuel est celui d'un développement général des MARD dans l'espace OHADA avec, cependant, des aspects techniques et des enjeux contemporains ignorés ou peu explorés par les acteurs des milieux professionnels arbitraux et de médiation de l'Afrique.

Cette 3<sup>ème</sup> édition des Journées Africaines de l'Arbitrage et de la Médiation vient répondre aux questions contemporaines qui se posent aux acteurs des MARD en Afrique et au-delà du continent. Ces enjeux, sans être propres au continent africain, présentent tout de même des particularités qui justifient l'analyse précise de leurs défis et effets. Ceci explique le choix porté sur un thème tel que celui des **questions contemporaines en droit de l'arbitrage et de la médiation en Afrique.**

L'intérêt d'un tel thème tient à ce qu'il permet d'évoquer des sujets techniques et transversaux aux MARD, nouveaux mais portant sur des aspects complexes des rapports entre arbitrage, médiation, conciliation et justice étatique. Il a le mérite de faciliter l'agrégation de plusieurs intérêts thématiques sans perdre en profondeur sur les réflexions qui seront menées. Cette thématique vise à renforcer l'actualité de MARD dans le contexte africain.

# PAYS HOTE: LE GABON

Situé en Afrique centrale, le Gabon dispose d'importantes ressources naturelles. Avec une façade maritime sur l'océan Atlantique, il est bordé par le Cameroun, la Guinée équatoriale et la République du Congo. Malgré sa vaste superficie, principalement forestière, le Gabon ne compte que 2,3 millions d'habitants en 2023.

L'économie gabonaise a une croissance se situant entre 2,3 % et 3,0 % ces dernières années. En dépit d'une baisse des prix mondiaux du pétrole, les recettes publiques ont bénéficié d'une production pétrolière plus forte et de la mise en œuvre de réformes visant à améliorer la mobilisation des recettes domestiques.

La reprise économique du Gabon devrait se poursuivre à moyen terme malgré le déclin de la production pétrolière attendu à partir de 2025 en raison de l'arrivée à maturité des champs pétroliers. Les secteurs des mines, du bois et de l'agriculture seraient alors les nouveaux moteurs de la croissance gabonaise. Cependant, la confiance des investisseurs reste fragile ce qui, pourrait avoir un impact négatif non seulement sur les perspectives économiques du pays mais également sur l'environnement du climat des affaires. Cette situation entraîne de nombreux conflits d'affaires qu'il faut prévenir et traiter au mieux. C'est pour apporter cet espoir aux investisseurs ainsi qu'aux différents acteurs économiques et sociaux, en faisant la promotion de l'arbitrage et la médiation si chers à l'OHADA et pour soutenir les efforts du Gouvernement gabonais que l'ERSUMA en collaboration avec les autres Institutions de l'OHADA et leurs partenaires, organisent la 3<sup>ème</sup> édition des Journées Africaines de l'Arbitrage et de la Médiation (JAAM) à Libreville en république du Gabon. Cette manifestation scientifique et professionnelle d'envergure, vise à promouvoir le pays comme place de règlements des différends d'affaires en Afrique.

## OBJECTIFS

### A. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de cette 3<sup>ème</sup> édition des Journées africaines de l'arbitrage et de la médiation est d'analyser quelques questions contemporaines de l'arbitrage et de la médiation en Afrique

## B. OBJECTIFS SPECIFIQUES

De manière plus spécifique, la 3<sup>ème</sup> édition des Journées africaines de l'arbitrage et de la médiation vise à :

- comprendre les mécanismes de tiers financement en arbitrage et en médiation ;
- maîtriser les questions liées à l'arbitrabilité notamment en matière fiscale, du travail, de sécurité sociale, constitutionnelle etc. ;
- évoquer les méfaits de la corruption sur l'arbitrage;
- comprendre les enjeux, défis et effets liés à la formation et à la professionnalisation des arbitres et des médiateurs;
- cerner le rapport entre l'intelligence artificielle et la médiation;
- cerner le rapport entre l'intelligence artificielle et l'arbitrage;
- cerner la place du numérique dans l'arbitrage ;
- cerner la place du numérique dans la médiation ;
- approfondir les rapports entre justice étatique et justice arbitrale ;
- approfondir les rapports entre justice étatique et médiation ;
- comprendre les interactions entre médiation et arbitrage;
- cerner les différences entre l'arbitrage ad hoc et l'arbitrage institutionnel.

## RESULTATS ATTENDUS

A la fin de ces journées, chaque participant sera en mesure de :

- comprendre les mécanismes de tiers financement en arbitrage et en médiation ;
- maîtriser les questions liées à l'arbitrabilité notamment en matière fiscale, du travail, de sécurité sociale, constitutionnelle, etc. ;
- saisir les méfaits de la corruption sur l'arbitrage;

- comprendre les enjeux, défis et effets de la formation et de la professionnalisation des arbitres et des médiateurs;
- cerner le rapport entre l'intelligence artificielle et la médiation;
- cerner le rapport entre l'intelligence artificielle et l'arbitrage;
- cerner la place du numérique dans l'arbitrage;
- cerner la place du numérique dans la médiation;
- approfondir les rapports entre justice étatique et justice arbitrale;
- approfondir les rapports entre justice étatique et médiation;
- comprendre les interactions entre médiation et arbitrage;
- cerner les différences entre l'arbitrage ad hoc et l'arbitrage institutionnel.

## PUBLIC CIBLE

Les 3<sup>ème</sup> édition des Journées africaines de l'arbitrage et de la médiation s'adresse aux acteurs impliqués dans le règlement des différends. Il s'agit, notamment, des :

- Arbitres;
- Médiateurs ;
- Promoteurs, dirigeants, gestionnaires et collaborateurs d'institutions et de centres d'arbitrage ;
- Opérateurs économiques ;
- Magistrats ;
- Juristes d'entreprise ;
- Avocats ;
- Huissiers de justice ;
- Greffiers;
- Experts comptables, comptables et autres professionnels du chiffre;
- Chefs d'entreprise de tout secteur;

- Cadres et collaborateurs de chambre de commerce et d'industrie et toute personne intéressée par la fonction d'arbitre et de médiateur.

## LANGUES

Les travaux se dérouleront en Anglais et en Français, avec une traduction simultanée en Espagnol et Portugais.

## ANIMATION

Cette 3<sup>ème</sup> édition des Journées africaines de l'arbitrage et de la médiation est coorganisée par l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de l'OHADA et l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique (APAA).

Elle sera animée par d'éminents spécialistes du règlement des différends, experts internationaux et partenaires institutionnels de l'APAA et de l'ERSUMA.

Les expertises mobilisées sont en provenance de tous les continents et de tous les domaines en lien avec les MARD. Il s'agit notamment à ce stade :

- Du Secrétariat permanent de l'OHADA,
- De la Cour commune de Justice et d'arbitrage,
- Du Centre d'arbitrage de la CCJA,
- De la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG),
- Du cabinet JURIDAF GABON SA,
- De l'Institut International de Médiation, d'Arbitrage et de Conciliation (IIMAC),
- De la BGFI Business School,
- De la Nigerian Chartered Arbitrators,
- etc.

## LIEU

La 3<sup>ème</sup> édition des Journées africaines de l'arbitrage et de la médiation aura lieu les 25 et 26 juillet 2024, à **Libreville** (Gabon) et sur la plateforme de visioconférence de l'ERSUMA.

# INSCRIPTION

Les participants doivent s'inscrire via la plateforme de formation de l'ERSUMA dont les coordonnées sont ci-après : <https://sigweb.ersuma.org/formation/ERS2024-M4>

Les participants inscrits recevront une notification de validation de leur paiement et seront invités à rejoindre le lieu de déroulement des journées selon le mode de participation choisi, en présentiel ou par visioconférence.

## FRAIS D'INSCRIPTION

La 3<sup>ème</sup> édition des Journées africaines de l'arbitrage et de la médiation se tiendra en bimodal, en présentiel et par visioconférence :

### A. Frais de participation

**En présentiel** : 200.000 FCFA

**Par visioconférence** : 50.000 FCFA

Un rabais de 40% est offert aux étudiants sur justification de statut valide au moment de l'inscription.

### B. Paiement des frais de participation

Ces frais sont à payer soit :

— Pour les participants gabonais :

A l'institut International de Médiation, d'Arbitrage et de Conciliation (IIMAC)

Les terrasses de l'estuaire (près du Radisson Blu), Libreville, Gabon,

Contacts : +241 77 16 16 64 ; 07 07 01 77 99.

— Pour les autres participants de l'Afrique centrale

○ Directement au siège de l'APAA sis à Yaoundé, quartier BASTOS, deuxième niveau de l'immeuble abritant le Consulat Général du Burkina-Faso (Voir **Mme DJOMO Chantal, Assistante administrative, tél : +237 676 89 64 37**; ou **Dr AWA ADJIDJA, Chargée des recherches, tél : +237 699 10 05 32.**);

○ Directement au siège du Secrétariat permanent de l'OHADA sis à Hyppodrome face au MINREX, Avenue Charles de Gaulle, Yaoundé (Cameroun).

- Pour les ressortissants de la zone CEMAC, y compris le Cameroun, **par envoi Orange Money** au **699 10 05 32** identifié aux noms et prénoms **ADJIDJA AWA** (les frais d’envoi sont en sus des frais d’inscription);
- **Par envoi Western Union** aux coordonnées suivantes **DJOMO NJANPA Chantal**, Ville : Yaoundé ; tél : + **237 676 89 64 37** , au plus tard quatre (04) jours avant la tenue du colloque (les frais d’envoi sont en sus des frais d’inscription) ;
- Par virement bancaire dans le compte de l’APAA, domiciliée à la Société générale Cameroun – Agence du marché central à Yaoundé.

| RIB :  | Banque | Agence      | Clé |
|--|--------|-------------|-----|
| 10003  | 04000  | 16400152588 | 36  |
| <b>IBAN : CM21 1003 04000 16400152588 36</b> |        |             |     |
| <b>Code Swift : SGCMCMCX</b>                 |        |             |     |

- Par paiement en ligne sur la **plateforme de paiement** SIGWEB de l’ERSUMA ou copier et coller le lien ci-après dans votre navigateur pour y accéder : <https://sigweb.ersuma.org/paiement>
- Virement bancaire dans le compte ERSUMA
  - Ecobank Rapid Transfert
  - Dépôt sur compte bancaire - agences Ecobank espace UEMOA
  - Chèque certifié (Zone UEMOA) à l’ordre de : **ERSUMA**

Informations bancaires :

NOM DE LA BANQUE : **ECOBANK BENIN** - INTITULE DU COMPTE : **ERSUMA / FORMATION**

NUMERO DE COMPTE : **110220857002** - IBAN : **BJ062 03027 110220857002 19** - SWIFT : **ECOCBJBJ**

**Nota Bene :**

- Les opérations de dépôt sur notre compte bancaire sont possibles dans les agences Ecobank de l’espace UEMOA sans frais.

- Les paiements par portefeuille électroniques sont en cours d'extension dans les autres pays de l'OHADA. - Les virements, dépôts de fonds sur le compte bancaire de l'ERSUMA ou par transfert d'argent, doivent comporter dans le libellé les mentions ci-dessous :

Code ou numéro de la formation

Nom de l'auditeur/participant

Le bordereau ou le reçu de l'opération de versement est transmis à l'ERSUMA par courriel aux adresses : [ersuma@ohada.org](mailto:ersuma@ohada.org) et [gaffan.ersuma@ohada.org](mailto:gaffan.ersuma@ohada.org) avec le nom et l'adresse mail du ou des participant(s).

## PRESTATION

L'inscription comprend : la participation aux travaux scientifiques / l'accueil et l'accompagnement en vue du retour (pour les participants ne résidant pas à Libreville) / les pause-café / les 2 déjeuners / le kit de participation.

**LES FRAIS DE PARTICIPATION NE COMPRENNENT NI LE BILLET D'AVION, NI LES FRAIS DE SÉJOUR, QUI SONT À LA CHARGE DES PARTICIPANTS.**

## RÉSERVATIONS D'HOTEL

Les participants peuvent réserver aux hôtels indiqués ci-après où des tarifs préférentiels ont été négociés par le comité d'organisation :

### HOTELS :

- RADISSON BLU Libreville
- NOMADE Libreville
- HIBISCUS Libreville

**Lors de votre réservation, bien vouloir préciser que ladite réservation a trait à la 3<sup>ème</sup> édition des Journées africaines de l'arbitrage et de médiation (JAAM) organisée par l'APAA et l'ERSUMA les 25 et 26 juillet 2024.**

# PROGRAMME PREVISIONNEL

## JOURNEE DU 25 JUILLET 2024

|   |   |
|---|---|
| <p><b>09h30 - 10h30</b></p>   | <p><b>Partie protocolaire</b></p> <p>Président de l'APAA<br/>         Directeur Général de l'ERSUMA<br/>         Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Gabon<br/>         Président de la Fédération des Entreprises du Gabon<br/>         Présidente de la CCJA<br/>         Secrétaire Générale de la CNUDCI<br/>         Secrétaire Permanent de l'OHADA<br/>         Discours d'ouverture du Ministre de la Justice du Gabon</p> <p>Fin de la partie protocolaire<br/>         Photo de famille<br/>         Départ des autorités officielles</p> |
| <p><b>10h30 - 11h00</b></p>   | <p><b>Pause-café</b></p>  |
| <p><b>I<sup>ère</sup> SESSION : ARBITRAGE, MEDIATION ET MECANISMES DU TIERS- FINANCEMENT</b></p> <p><b>Modérateur</b></p>       |   |
| <p><b>11h30 - 12h00</b></p>   | <p>Enjeux et défis du mécanisme du tiers financement en Afrique (15 mn)<br/>         Tiers-financement et procédure d'arbitrage (15mn )<br/>         Tiers-financement exécution de la sentence arbitrale (15 mn )</p>  |
| <p><b>12h00 - 12h30</b></p>   | <p><b>Débats avec la salle (30mn)</b></p>   |
| <p><b>12h00 - 13h30</b></p>   | <p><b>Déjeuner</b></p>  |
| <p><b>2<sup>e</sup> SESSION : COMPETENCE DE L'ARBITRE ET ARBITRABILITE : QUESTIONS D'ACTUALITE</b></p> <p><b>Modérateur</b></p> |   |
| <p><b>13h30 - 15h15</b></p>   | <p>Arbitrabilité des litiges fiscaux (15 mn)<br/>         Arbitrabilité des litiges sociaux (15 mn)<br/>         Fraude, corruption et compétence de l'arbitre (15 mn )</p>   |

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
|                                   | <b>Débats avec la salle : 30 mn</b>   |
|                                   | <b>3<sup>e</sup> SESSION : MARD EN LIGNE</b><br><b>Modérateur</b>   |
| <b>15h15 - 16h00</b>              | Arbitrage à distance (15 mn)<br>Plateformes d'arbitrage et de médiation en ligne (15 mn)<br>Gestion des données à caractère personnel, comme enjeu et défi des MARD en ligne (15 mn)                |
|                                   | <b>4<sup>e</sup> SESSION : MARD ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE</b><br><b>Modérateur</b>   |
| <b>16h00 - 17h00</b>              | Intelligence artificielle, tiers de confiance dans le règlement des différends (15mn)<br>Justice arbitrale prédictive (15 mn)<br>Médiation prédictive (15 mn)                                       |
| <b>17h00 - 17h30</b>              | <b>Débats avec la salle (30 mn)</b>   |
|                                   | <b>FIN DE LA 1<sup>ère</sup> JOURNÉE :</b>  |
| <b>JOURNEE DU 26 JUILLET 2024</b> |   |
|                                   | <b>5<sup>e</sup> SESSION : ARBITRAGE, MEDIATION ET JUSTICE ETATIQUE</b>   |
| <b>09h00 - 10h00</b>              | Interactions entre Arbitrage et médiation (15 mn)<br>Juge et médiation (15 mn)<br>Actualités de médiation bancaire (15mn)<br>Interactions entre arbitrage ad hoc et arbitrage institutionnel (15mn) |
| <b>10h00 - 10h30</b>              | <b>Débats avec la salle (30 mn)</b>   |
| <b>10h30 - 11h00</b>              | <b>Pause-café</b>   |

## 6<sup>e</sup> SESSION : PROFESSIONALISATION DES ARBITRES ET MEDIATEURS

### Modérateur

|   |   |
|---|---|
| <b>11h30 - 12h00</b>  | Certification professionnelle des arbitres et médiateurs africains : enjeux et défis (15 min)<br>Faut-il des ordres nationaux de médiateurs et arbitres professionnels ? (15 mn)<br>Labellisation ERSUMA des arbitres et médiateurs (15mn)  |
| <b>12h00 - 12h30</b>  | <b>Débats avec la salle (30 mn)</b>   |
| <b>12h30 - 13h30</b>  | <b>Déjeuner</b>   |
| <b>PANEL DE DISCUSSION</b>  |   |
| <b>13h30 - 14h30</b>  | <b>PANEL 1 : POUR UNE DOCTRINE ET UNE JURISPRUDENCE ARBITRALE AFRICAINE</b><br><br><b>Modérateur :</b><br>Existe-t-il une jurisprudence arbitrale africaine ?<br>Confidentialité des sentences et construction d'une jurisprudence<br>Jurisprudence arbitrale et inexistance du principe du précédent<br>Une Doctrine arbitrale africaine existe-t-elle ? |
| <b>14h30 - 15h00</b>  | <b>Pause-café</b>   |
| <b>PANEL 2 : RDIE ET MECANISME DE REGLEMENT DES DIFFERENDS EN AFRIQUE</b> |   |
| <b>15h00 - 16h00</b>  | <b>Modérateur</b><br>Enjeux du Règlement des Différends Investisseurs Etats (RDIE) en Afrique<br>Quelles interactions pour un mécanisme africain de règlements des différends d'investissement à l'aune de la ZLECAf et de l'OHADA ?<br>La CCJA et les RDIE   |
| <b>16h00 - 16h30</b>  | <b>Débats avec la salle (30 mn)</b>   |
| <b>16h30 - 17h00</b>  | <b>Rapports de synthèse</b>   |
| <b>17h</b>  | <b>Mots de clôture</b>  |
| <b>Fin des travaux</b>  |   |

# JOURNÉES AFRICAINES DE L'ARBITRAGE ET DE LA MÉDIATION



**« L'ERSUMA, pour une règle de droit effective, efficace et efficiente. »**

École Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA)

Ouando, Carrefour Cinquantenaire – Route de Pobè

02 BP 353 Porto-Novo, République du Bénin

**Tél : +229 97 97 05 37**

**Courriels :** [ersuma@ohada.org](mailto:ersuma@ohada.org)

[olory-togbe.ersuma@ohada.org](mailto:olory-togbe.ersuma@ohada.org)

[kinsi.ersuma@ohada.org](mailto:kinsi.ersuma@ohada.org)